

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 47 (1909)  
**Heft:** 19

**Artikel:** Les culottes neuves  
**Autor:** V.F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-205955>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

**Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).****Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.****Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.****ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.****ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.****Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.****LES CULOTTES NEUVES**

**V**ous avez connu sans doute Baban, dit « Berclure », à cause de sa haute et maigre taille portée sur des jambes pareilles à des échasses ? Baban essayait un soir les culottes neuves que sa femme lui avait rapportées de Moudon. Chose inouïe, elles se trouvèrent un peu longues.

— Tu me les raccourciras, dit-il à sa femme.

— Raccourcis-les toi-même, si tu veux. Moi, j'ai autre chose à faire. Tu sais bien que je dois préparer ma lessive.

— Julie, dit alors Baban à sa fille, tu sauras bien me les remplir d'une idée par le bas ?

— Je peux pas à présent, père ; il faut que j'aide à la maman.

Belle-mère, cria-t-il à l'oreille d'une petite vieille assise au coin de l'âtre et qui était un peu sourde, belle-mère, les culottes de Moudon se trouvent un tantinet trop longues ; est-ce que vous me les raccourcirez de deux ou trois doigts ?

— J'ai pas le temps, répondit la vieille en brandissant un couteau ; bien heureuse encore si je finis de peler mes pommes de terre avant que tout le monde soit couché.

Laissant son pantalon neuf sur la table de la cuisine, le pauvre Baban monta tout penaud à la chambre conjugale, ce qui ne l'empêcha pas de s'endormir aussitôt qu'il fut dans le grand lit à ciel. \*

Leur ouvrage fini, les trois femmes s'allèrent coucher à leur tour.

Baban ronflait comme un orgue. En l'entendant, sa femme eut un remords. Se levant doucement, elle rallume la lampe, descend l'escalier sur la pointe des pieds, prend ses ciseaux — eric, erac ! — pique de son aiguille dans l'étoffe — tic, tic ! — et en un clin d'œil les culottes furent rognées de la largeur de la main. Mme Baban dormit si bien là-dessus que la trompette de son mari ne l'éveilla plus de toute la nuit.

Il n'y avait pas une demi-heure qu'elle s'était recouchée que sa fille, sans faire plus de bruit qu'une souris, s'empara à son tour des chausses paternelles : « Il ne sera pas juste, se disait-elle en en coupant le bas, qu'ayant trois femmes à la maison, ce pauvre père marche sur l'ourlet de son pantalon. » Et elle remonta l'ourlet de près d'un demi-pied.

Le croiriez-vous ! la belle-mère elle-même fut prise de compassion au milieu de la nuit : « Si je ne les lui raccourcis pas, murmurait-elle, personne ne les lui raccourcirra. » Et de trotter à pas menus et de faire rapidement la même besogne que sa fille et que sa petite-fille.

Levé le premier, Baban rassaya ses culottes : cette fois, elles lui couvraient à peine les genoux !

Sa femme le trouva ainsi, les jambes nues, pétrifié à la cuisine.

— Eh ! mon Dieu, s'écria-t-elle en joignant les mains, quelle vergogne !

— Je crois bien qu'il a perdu la tête, fit la

belle-mère, survenant sur ces entrefaites, avec sa petite-fille.

— Est ce que c'est le père qui s'est arrangé ainsi ? demanda la jeune fille.

— Bien sûr, répondit Mme Baban, au lieu d'avoir un peu de patience, d'avoir confiance en moi, monsieur s'est relevé la nuit et a voulu se mêler de ce qui ne le regardait pas et faire sa couturière... Va te cacher, gros gnagniou, va cacher tes mollets !

Baban, se demandant s'il rêve ou non, s'éclipsa sans mot dire, honteux lui-même de sa mine de héron qui aurait mis un caleçon de bain.

V. F.

**NOS GOSSES**

**A**u sortir de l'école, deux bambins parlaient amour. — Vrai, il n'y a plus d'enfants !

Ils n'étaient pas très au clair. Cependant, après avoir longuement discuté, l'un, fils du charbon du village, un gosse à frimousse éveillée et qui déjà commençait à s'intéresser au métier paternel, fait à son petit compagnon :

— Ecoute, l'amour, moi je crois que je sais ce que c'est. Ça doit être quelque chose comme la graisse de char ; c'est ça qui fait tourner les roues.

\*

Deux autres gosses étaient, l'autre jour, en conversation sur Saint-François. Un de nos médecins, qui attendait le tramway, surprit leurs propos :

— Qu'est-ce qu'il fait ton père ?

— Il est négociant. On a un magasin à la rue Saint-Laurent.

— Ah ! oui...

— Et le tien, que fait-il ?

— Oh ! le mien, il est .. évangéliste.

— Evangéliste??... Alors il ne fait rien. C'est pas un métier ça !

\*

Deux fillettes, cette fois-ci, discutaient de la périthiphite.

— Mais, demande l'une, qu'est-ce que c'est que la périthiphite ?

— Je crois que c'est un boyau qu'on a de trop et qui fait mal quand on ne l'ôte pas.

**QUE DIRAIENT NOS DAMES ?**

**Q**ue diraient nos dames si nous agissions envers elles ainsi qu'on le faisait il n'y a pas bien longtemps encore, en Angleterre, à l'égard des femmes qui parlaient trop ?

C'est avec des « muselières », de véritables muselières, que les autorités anglaises imposaient autrefois la loi de discréption aux comères intempérantes.

L'usage est aujourd'hui aboli de museler les dames, mais il reste de nombreuses muselières pour dames, réduites maintenant au rôle passif de curiosités archéologiques.

Généralement, la muselière pour dames se composait d'une double armature en fer qui

emprisonnait la tête entre deux cercles rigides. Un de ces cercles était horizontal et passait dans l'axe de la bouche, qui était l'instrument même de la faute. Une baguette en fer pénétrait dans la gorge et comprimait la langue coupable, ainsi immobilisée. Nous décrivons ici l'appareil le plus sommaire, car les fantaisies des artistes spéciaux avaient embellie la muselière primitive. On était arrivé à un degré de perfectionnement inouï.

Du seizième au dix-huitième siècle, la muselière pour dames a beaucoup servi en Ecosse et en Angleterre ; les archives locales en font foi ; les œuvres des vieux poètes anglais ne permettent pas de douter de la réalité de ces usages ; et puis, il y a les treize muselières du Cheshire, les cinq du Lancashire, les six du Staffordshire, celle du Derbyshire, la muselière en bois du temps de Henri VIII et la muselière écossaise de 1661, nommée « la Bride des Sorcières » où la languette de métal était remplacée par un épéon à trois pointes, aigu et tranchant.

Et, malgré toutes ces précautions, les femmes ont continué à parler beaucoup, comme la terre continuait, d'ailleurs, à tourner ! Dans cette lutte entre la langue et la muselière, c'est la muselière qui s'est lassée la première, bien qu'elle fût en fer. La muselière n'a plus paru en public depuis un suprême essai qui eut lieu à Congleton, dans le Cheshire, en 1824. Ce n'est pas, comme on voit, très ancien.

**Parler pour ne rien dire.**

L'histoire détaillée des mœurs anglaises donne l'impression d'un peuple qui n'a jamais eu de tendresse pour l'abus des paroles inutiles et qui s'en est, du reste, fort bien trouvé. La muselière pour dames n'est point, certes, le seul ni le principal indice de ce tempérament national. Il y en a un autre qu'il faut cependant recommander aussi aux réflexions des législateurs. En Angleterre, pendant très longtemps, les avocats ne pouvaient pas faire partie du Parlement. On écartait de parti pris tous les gens qui font métier de parler et qui, par conséquent, peuvent avoir pris l'habitude de parler pour ne rien dire.

C'est peut-être à cette exclusion que l'Angleterre a dû établir sa vie politique sur des traditions parlementaires fortes, pratiques et sérieuses, qui sont le conservatoire où les pays libres aiment à puiser des exemples et des leçons. Si bien que l'on a cru à la longue pouvoir sans grands risques lever l'interdit et démuseler les avocats comme on avait démuselé les bavardes.

La nouvelle mode, dans les deux cas, est-elle bien la meilleure ? Ce n'est pas le moment d'en décider ; mais il est évident que le cas des avocats et le cas des bavardes sont absolument connexes et ne pourraient pas comporter deux solutions.

Que serait devenue d'ailleurs la muselière, en ce temps de féminisme à outrance ? Aujourd'hui, plus que jamais, la parole est au beau sexe.